

LES ZOOM'S

BÉATRICE ET FRANCIS GRANDGUILLOT
DAMIEN FALCO

LA FISCALITÉ FRANÇAISE 2022

Fiscalité des entreprises
Fiscalité des particuliers

**27^e ÉDITION
2022**

À JOUR DE LA LOI DE FINANCES
POUR 2022 ET DE LA LOI DE FINANCEMENT
DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2022

 *Gualino* un savoir-faire de
 **Lextenso**

BÉATRICE ET FRANCIS GRANDGUILLOT

sont professeurs de comptabilité et de gestion dans plusieurs établissements d'enseignement supérieur. Ils sont également auteurs de nombreux ouvrages dans ces matières.

DAMIEN FALCO

est Maître de conférences à l'Université de Haute-Alsace et avocat.

Des mêmes auteurs

Collection « Les Zoom's »

- Fiscalité française, 2022 (en coll. D. Falco).
- Comptabilité générale, 2021-2022.
- Exercices de comptabilité générale avec corrigés, 2021-2022.
- Analyse financière, 2021-2022.
- Exercices d'analyse financière avec corrigés détaillés, 2021-2022.
- Comptabilité de gestion, 2021-2022.
- Comptabilité des sociétés, 2022, à paraître.

Collection « En Poche »

- Fiscal, 2022 (en coll. D. Falco).
- Comptable, 2021-2022.
- Analyse financière, 2021-2022.

Collection « Carrés Rouge »

- L'essentiel du Droit fiscal, 22^e éd. 2022 (en coll. V. Dussart).

LES ZOOM'S

BÉATRICE ET FRANCIS GRANDGUILLOT
DAMIEN FALCO

LA
FISCALITÉ
FRANÇAISE
2022

Fiscalité des entreprises
Fiscalité des particuliers

**27^e ÉDITION
2022**

À JOUR DE LA LOI DE FINANCES POUR 2022
ET DE LA LOI DE FINANCEMENT
DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2022

 un savoir-faire de


LES ZOOM'S

LA COLLECTION TRAITE DE :

- **La comptabilité** : Comptabilité générale – Comptabilité de gestion – Comptabilité des sociétés
- **L'analyse financière**
- **La fiscalité**
- **Le droit** : Introduction au droit – Droit des sociétés – Droit commercial et des affaires – Droit social – Institutions de la France – Institutions de l'Union européenne
- **L'économie**
- **Le marketing**
- **Les relations humaines**



© 2022, Gualino, Lextenso
1, Parvis de La Défense
92044 Paris La Défense Cedex
ISBN 978 - 2 - 297 - 17320 - 9
ISSN 1288-8184

P

Présentation

L'objectif de cet ouvrage est d'offrir **une vision claire, structurée et synthétique** de la fiscalité française (également appelée **Droit fiscal**) avec notamment le recours à **de nombreux schémas et tableaux**. Toutes les sommes, tous les barèmes et tous les seuils en vigueur y figurent.

En outre, de nombreux **exemples et applications** sont présentés avec leurs corrigés.

Le livre développe successivement :

La fiscalité des entreprises

La fiscalité des particuliers

Cette nouvelle édition est entièrement à jour à sa publication. Elle intègre :

- la loi de finances pour 2022 ;
- la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2022.

Cette 27^e édition 2022 s'adresse aux étudiants des cursus universitaires en gestion (Licences, DUT, Licences Professionnelles, Masters...), aux étudiants des BTS Tertiaires et aux étudiants en Écoles de Management.

Sommaire

Chapitre 1 • La fiscalité française	15
1 Généralités	15
2 Les sources du droit fiscal	15
3 La classification des impôts et taxes	16
4 Les éléments de la technique fiscale	18
5 L'administration fiscale	19
A. La direction générale des finances publiques (DGFIP)	19
B. La direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI)	20

PARTIE 1

La fiscalité des entreprises

Chapitre 2 • La TVA: les principes et le champ d'application	23
1 Les principes	23
A. Définition	23
B. Le mécanisme général de la TVA	23
2 Le champ d'application	25
A. Les opérations imposables par nature	25
B. Les opérations imposables par une disposition expresse de la loi	26
C. Les opérations exonérées et les opérations imposées sur option	27
D. Schéma récapitulatif	28
Chapitre 3 • La TVA: la territorialité	31
1 Le principe	31
2 Les territoires	31
3 Les règles de territorialité	32
A. Les livraisons de biens meubles corporels	33
B. Les prestations de services	36
Chapitre 4 • La TVA collectée	43
1 Les principes	43
2 Les taux	43

3	<i>La base d'imposition</i>	44
	A. Les livraisons de biens et les prestations de services	45
	B. Les opérations particulières	45
4	<i>Le fait générateur et l'exigibilité</i>	46
	A. Définition	46
	B. Les règles d'application	46
	C. L'option du paiement de la TVA « d'après les débits »	47
	D. Cas particulier des contrats de sous-traitance dans le secteur du bâtiment	48
5	<i>Les obligations des assujettis</i>	49
	A. La déclaration d'existence et l'attribution d'un numéro individuel	49
	B. L'obligation de facturation et ses règles	49
	C. Les obligations comptables	51
	D. L'obligation de déclaration et de paiement	51
6	<i>La franchise en base</i>	52
Chapitre 5 • La TVA déductible		53
1	<i>Les principes</i>	53
2	<i>Les conditions de déductibilité</i>	53
3	<i>Les biens et services exclus du droit à déduction</i>	54
4	<i>Les règles du droit à déduction</i>	56
	A. Les assujettis et les redevables partiels	56
	B. Les modalités de calcul du coefficient de déduction	57
5	<i>Les régularisations du droit à déduction relatif aux immobilisations</i>	63
	A. Les régularisations annuelles	63
	B. Les régularisations globales	64
6	<i>Les régularisations du droit à déduction relatif aux autres biens et services</i>	66
7	<i>Le droit à déduction sur les opérations autoliquidées</i>	67
Chapitre 6 • Les différents régimes d'imposition à la TVA		71
1	<i>Les régimes d'imposition</i>	71
	A. Présentation	71
	B. Le champ d'application	71
2	<i>La déclaration et le paiement de la TVA</i>	72
	A. Le régime du réel normal	73
	B. Le régime du réel simplifié	75
3	<i>La TVA de groupe</i>	78
Chapitre 7 • Les principes généraux de l'imposition des résultats des entreprises		81
1	<i>Les régimes fiscaux des entreprises</i>	81
2	<i>Les principales caractéristiques des BIC et de l'IS</i>	82
	A. Les bénéfices industriels et commerciaux (BIC)	82
	B. L'impôt sur les sociétés (IS)	85

3	<i>Le résultat fiscal</i>	87
4	<i>Schéma récapitulatif</i>	88
5	<i>Les régimes d'imposition</i>	88
	A. Présentation	88
	B. Les caractéristiques de chaque régime	89
	C. La télédéclaration	92
6	<i>Les centres de gestion agréés</i>	92
	A. Le rôle des centres de gestion	92
	B. Les adhérents	92
7	<i>Les exonérations</i>	94
8	<i>Les crédits d'impôt des entreprises</i>	94
Chapitre 8 • La déductibilité des charges (BIC, IS)		97
1	<i>Les principes généraux</i>	97
	A. Les charges	97
	B. Les conditions de déductibilité	98
2	<i>Le traitement fiscal des charges décaissables</i>	98
	A. Les charges d'exploitation	98
	B. Les charges financières	101
	C. Les charges exceptionnelles	101
	D. La participation des salariés et l'impôt sur les bénéfices	102
3	<i>Le traitement des charges calculées</i>	105
	A. Les amortissements	105
	B. Les dépréciations et les provisions	115
Chapitre 9 • L'imposition des produits et des stocks (BIC, IS)		123
1	<i>Les produits</i>	123
	A. La classification des produits	123
	B. Le traitement fiscal des produits	124
2	<i>Les stocks</i>	128
	A. Définition	128
	B. Les règles d'évaluation	129
Chapitre 10 • Le régime des \pm values professionnelles (BIC, IS) et le régime des brevets et des actifs assimilés		133
1	<i>Le champ d'application des \pm values professionnelles</i>	133
	A. Les opérations concernées	133
	B. Les personnes concernées	134
	C. Les exonérations et l'abattement	135
2	<i>Le calcul de la \pm value professionnelle des cessions d'immobilisations</i>	136
3	<i>La qualification fiscale des \pm values professionnelles de cession</i>	137
	A. Les entreprises relevant de l'impôt sur le revenu	138
	B. Les sociétés et les EIRL soumis à l'impôt sur les sociétés	139
4	<i>Le régime fiscal général des \pm values professionnelles</i>	139

5	<i>Les ± values sur les titres détenus en portefeuille</i>	142
	A. Définition des titres de participation	142
	B. Les catégories des titres de participation pour les sociétés et les EIRL soumis à l'impôt sur les sociétés	143
	C. Le régime fiscal des cessions de titres pour les entreprises relevant de l'IR	143
	D. Le régime fiscal des cessions de titres de participation des sociétés et EIRL soumis à l'impôt sur les sociétés	144
	E. Le régime fiscal des dépréciations de titres	146
6	<i>Le régime fiscal des parts ou actions d'OPCVM détenues par les sociétés et les EIRL soumis à l'impôt sur les sociétés</i>	148
7	<i>Le régime des indemnités d'assurance ou d'expropriation</i>	149
8	<i>Le régime optionnel des brevets et des actifs assimilés</i>	152
	A. Les principes	152
	B. Le calcul du ratio nexus	153
Chapitre 11 • Le calcul et le paiement de l'impôt sur les sociétés (IS)		155
1	<i>Le calcul de l'impôt sur les bénéficiaires</i>	155
	A. Les éléments de calcul	155
	B. Le taux réduit d'impôt sur les sociétés pour les PME	156
	C. Les taux d'IS pour les exercices ouverts depuis le 1 ^{er} janvier 2022	156
	D. L'option pour le régime spécial des sociétés-mères et filiales	157
2	<i>Le paiement de l'impôt sur les sociétés et de la contribution sociale</i>	159
	A. Les acomptes	159
	B. La liquidation de l'impôt sur les sociétés et de la contribution sociale	162
3	<i>Les crédits d'impôt des entreprises</i>	163
Chapitre 12 • Les déficits fiscaux (BIC, IS)		165
1	<i>Le report des déficits : généralités</i>	165
2	<i>Le report en avant des déficits</i>	165
	A. Les sociétés et EIRL soumis à l'impôt sur les sociétés	165
	B. Les associés de sociétés relevant de l'impôt sur le revenu	167
	C. Synthèse	167
3	<i>Le report en arrière des déficits</i>	167
	A. Le principe	167
	B. La créance sur l'État	168
	C. La déclaration spécifique au report en arrière des déficits	169
Chapitre 13 • Les droits d'enregistrement relatifs aux sociétés		171
1	<i>Les notions générales</i>	171
	A. Les principes	171
	B. L'assiette	172
	C. Le calcul des droits	172
	D. Le paiement	172
2	<i>Les droits de mutation à titre onéreux</i>	172

3	<i>Les droits d'enregistrement relatifs aux sociétés</i>	174
	A. Généralités	174
	B. Les différents types d'apports	174
	C. La constitution de sociétés	175
	D. Les augmentations de capital	176
	E. La fusion de sociétés	176
	F. La dissolution de sociétés	176
	G. La transformation de sociétés	176
Chapitre 14 • Les autres impôts et taxes		177
1	<i>La taxe sur les salaires</i>	177
	A. La base d'imposition	178
	B. Le barème et le calcul de la taxe	178
	C. La déclaration et le paiement	179
2	<i>La contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance</i>	180
	A. La taxe d'apprentissage et sa contribution supplémentaire	180
	B. La contribution unique à la formation professionnelle continue	183
3	<i>La participation à l'effort de construction</i>	184
	A. La base d'imposition et le taux d'application	184
	B. Les investissements	184
	C. La déclaration et le paiement	184
4	<i>Les taxes sur les véhicules</i>	184
	A. La taxe sur les véhicules de sociétés	184
	B. La taxe à l'essieu	186
	C. La taxe Écopastille ou malus	186
5	<i>La taxe foncière</i>	187
	A. La taxe foncière sur les propriétés non bâties	187
	B. La taxe foncière sur les propriétés bâties	188
6	<i>La taxe d'habitation</i>	189
7	<i>La contribution économique territoriale (CET)</i>	190
	A. La cotisation foncière des entreprises (CFE)	190
	B. La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	192
	C. Le plafonnement de la contribution économique territoriale	193

PARTIE 2

La fiscalité des particuliers

Chapitre 15 • Les principes généraux de l'impôt sur le revenu		197
1	<i>Définition et caractéristiques</i>	197
	A. Définition	197
	B. Les caractéristiques de l'impôt sur le revenu	197
2	<i>La territorialité</i>	197

A. Le domicile fiscal	198
B. L'origine des revenus	198
C. Synthèse	198
3 <i>Les étapes de calcul de l'impôt sur le revenu</i>	199
A. Les revenus catégoriels	200
B. La détermination individuelle des revenus nets catégoriels	200
C. Le revenu brut global imposable à l'impôt sur le revenu	201
4 <i>Le revenu net global</i>	201
5 <i>Le foyer fiscal</i>	201
A. Le contribuable	201
B. Les personnes à charge	202
6 <i>Le quotient familial</i>	203
A. La situation et les charges de famille à retenir	203
B. La détermination du nombre de parts	203
C. Le principe et le calcul du quotient familial	203
7 <i>L'impôt à payer</i>	204
8 <i>La déclaration annuelle</i>	205
9 <i>Le prélèvement à la source (PAS) de l'impôt sur le revenu</i>	206
A. Principe	206
B. Les taux du prélèvement à la source	207
C. Les réductions et les crédits d'impôt	207

Chapitre 16 • Les revenus du travail et les revenus mixtes 209

1 <i>Les traitements, salaires, indemnités, émoluments, pensions et rentes viagères (TS)</i>	209
A. Définition	209
B. Les revenus imposables	210
C. Les revenus exonérés	211
D. La détermination du revenu net imposable	212
2 <i>Les bénéficiaires industriels et commerciaux (BIC)</i>	215
A. Les personnes imposables	215
B. Les revenus imposables	216
C. L'imputation des déficits	217
D. La déclaration annuelle	217
E. Les mesures temporaires d'exonérations ou d'abattements sur les bénéficiaires	218
3 <i>Les bénéficiaires des professions non commerciales et revenus assimilés (BNC)</i>	219
A. Les personnes imposables et les revenus	219
B. Les revenus imposables	219
C. Les régimes d'imposition	220
D. L'imputation des déficits	220
E. La déclaration annuelle	221
4 <i>Les bénéficiaires de l'exploitation agricole (BA)</i>	221
A. Les personnes imposables	221
B. Les revenus imposables	221

C. Les régimes d'imposition agricole	222
D. La déclaration annuelle	223
E. L'imputation des déficits	223
5 <i>Les rémunérations de certains dirigeants de sociétés (DIR)</i>	223
A. Les rémunérations des dirigeants	223
B. Le régime fiscal concernant l'article 62 du CGI	224
Chapitre 17 • Les revenus du capital	225
1 <i>Les revenus fonciers (RF)</i>	225
A. Définition	225
B. Les revenus imposables	225
C. La détermination des revenus fonciers	226
D. La déclaration	227
E. L'imputation des déficits	227
2 <i>Les revenus de capitaux mobiliers (RCM)</i>	230
A. Définition	230
B. Les revenus imposables et les exonérations	230
C. L'imposition des revenus	231
D. La déclaration	233
E. L'imputation des déficits	233
3 <i>Les plus-values sur valeurs mobilières et droits sociaux (PV)</i>	234
A. Définition	234
B. Les opérations imposables	235
C. Les exonérations	235
D. Le calcul de la plus-value nette globale	235
E. L'imposition des plus-values	236
F. La déclaration	237
4 <i>Les plus-values immobilières</i>	238
A. Définition	238
B. Les opérations imposables et les exonérations	238
C. L'imposition	238
D. Les déclarations	241
5 <i>Les plus-values sur biens meubles</i>	241
A. Les opérations imposables	241
B. Les exonérations	242
C. La détermination de la plus-value brute	242
D. Le calcul de la plus-value imposable et son imposition	242
E. La déclaration et le paiement de l'impôt	242
F. Les taxes forfaitaires sur les métaux et les objets précieux	243
Chapitre 18 • Le calcul de l'impôt sur le revenu	245
1 <i>Le revenu brut global (RBG)</i>	245
2 <i>Le revenu net global (RNG)</i>	245

3	<i>Le revenu net imposable (R)</i>	247
4	<i>Le calcul de l'impôt (I)</i>	248
5	<i>Le calcul de l'impôt à payer (IP)</i>	249
	A. Le plafonnement du quotient familial	249
	B. Les réductions d'impôt pratiquées après plafonnement	251
	C. La décote conjugalisée	251
	D. Ajustement du taux du PAS	251
	E. Les charges ouvrant droit à des réductions d'impôt	252
	F. Les reprises d'impôt et les plus-values à taux forfaitaire	253
	G. Les crédits d'impôt à imputer (CI)	254
	H. La contribution exceptionnelle sur les hauts revenus	256
	I. Le plafonnement des niches fiscales	256

Chapitre 19 • Les contributions sociales **259**

1	<i>Généralités</i>	259
2	<i>La nature des revenus</i>	259
3	<i>La contribution sociale généralisée (CSG)</i>	260
	A. Le principe	260
	B. Les personnes assujetties et les revenus concernés	260
	C. Les taux et les modalités de calcul	261
4	<i>La contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS)</i>	262
	A. Le principe	262
	B. Les personnes assujetties et les revenus concernés	262
	C. Les taux et les modalités de calcul	263
5	<i>Le prélèvement de solidarité</i>	263
	A. Le principe	263
	B. Les personnes assujetties et les revenus concernés	263
6	<i>Le seuil de recouvrement des contributions sociales</i>	264

Chapitre 20 • L'impôt sur la fortune immobilière (IFI) **267**

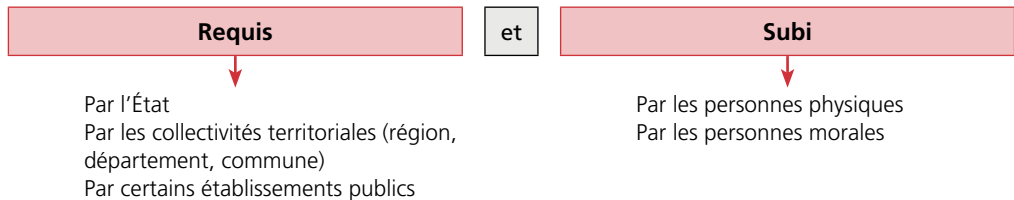
1	<i>Le champ d'application</i>	267
	A. Les personnes imposables	267
	B. Le foyer fiscal	267
	C. Le patrimoine immobilier imposable	267
	D. Les exonérations	268
2	<i>La base d'imposition</i>	268
3	<i>Le barème progressif</i>	269
4	<i>La réduction pour dons</i>	269
5	<i>La décote</i>	270
6	<i>Le plafonnement</i>	270
7	<i>La déclaration et le paiement</i>	271

La fiscalité française

Chapitre 1

1 Généralités

L'impôt est un *prélèvement* pécuniaire :



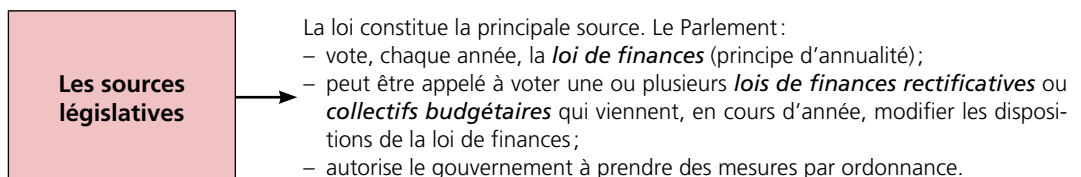
L'impôt est prélevé à titre *définitif*, sans contrepartie identifiable, en vue de couvrir les charges publiques ou d'intervenir dans le domaine économique et social.

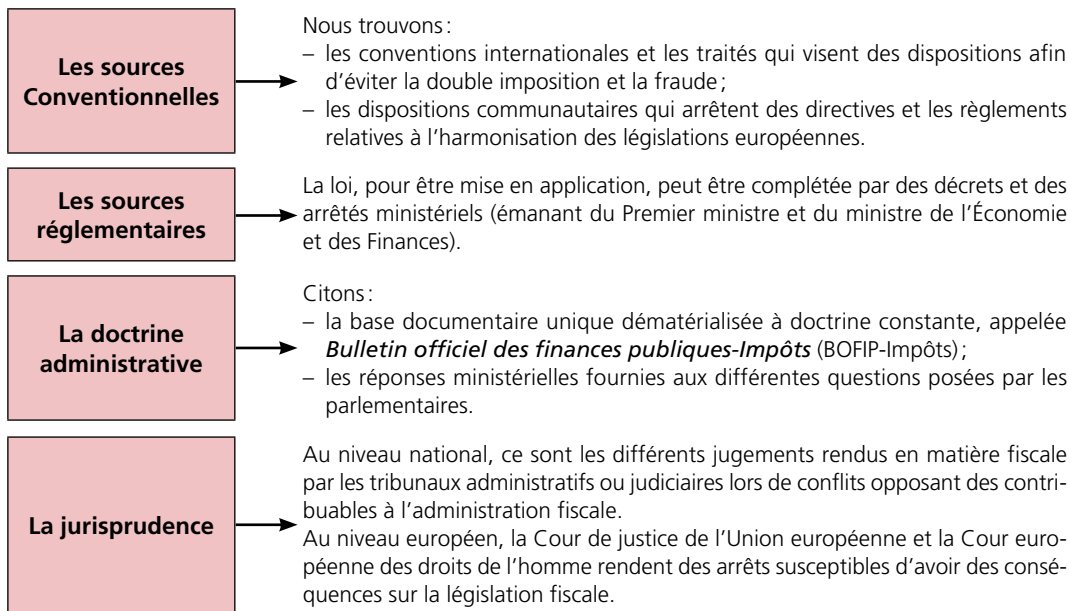
À NOTER • Il est important de ne pas confondre l'impôt avec :

- les redevances qui sont versées en contrepartie d'un service ou le coût de l'utilisation d'un ouvrage public (péage autoroutier...);
- les taxes qui sont destinées à financer des organismes professionnels d'intérêt public (chambres de commerce et d'industrie, chambres d'agriculture...) ou un service rendu à l'utilisateur (taxe d'enlèvement des ordures ménagères...);
- les cotisations sociales qui ont pour objet le financement de la protection sociale.

2 Les sources du droit fiscal

Elles sont au nombre de cinq :



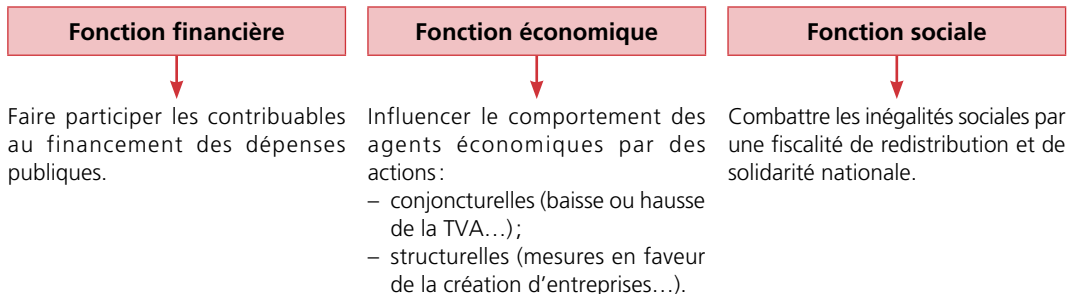


Le Code général des impôts contient l'ensemble des textes relatifs au droit fiscal (lois, règlements, décrets, arrêtés). Il est **codifié** (numérotation) et composé de 3 parties :

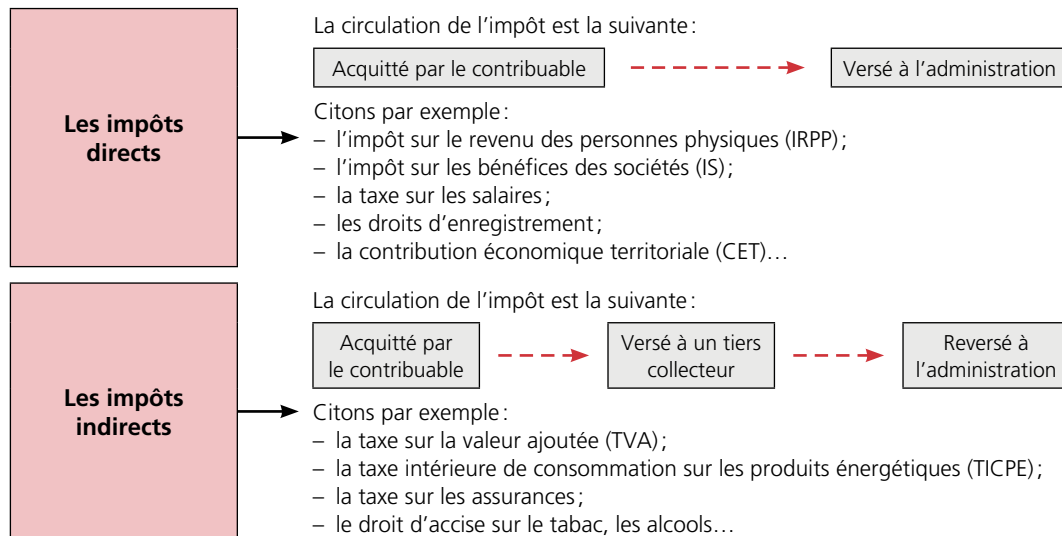
- le Code général des impôts (CGI) ;
- le livre des procédures fiscales (LPF) ;
- le recueil des contributions indirectes.

3 La classification des impôts et taxes

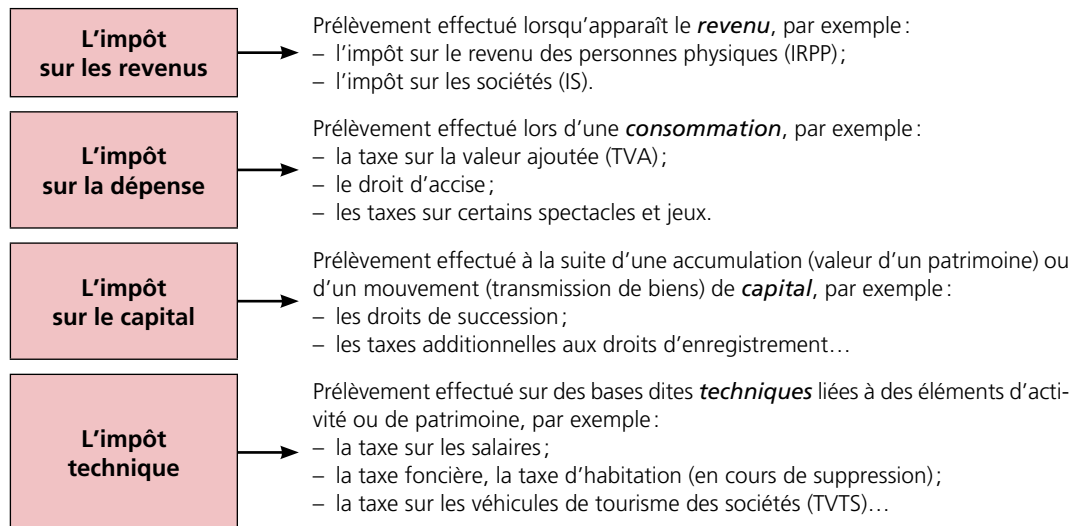
Les fonctions de l'impôt sont de **trois ordres** :



La *classification administrative* comprend :

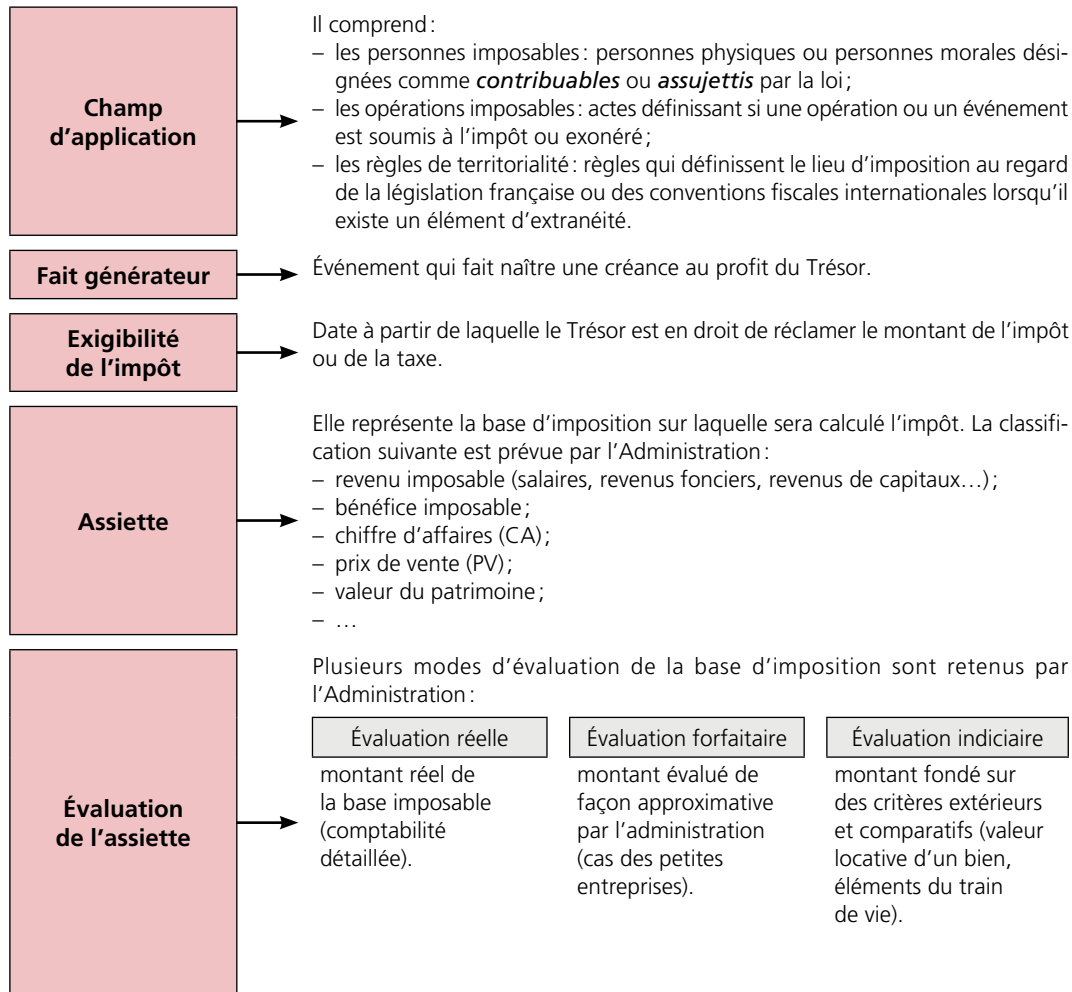


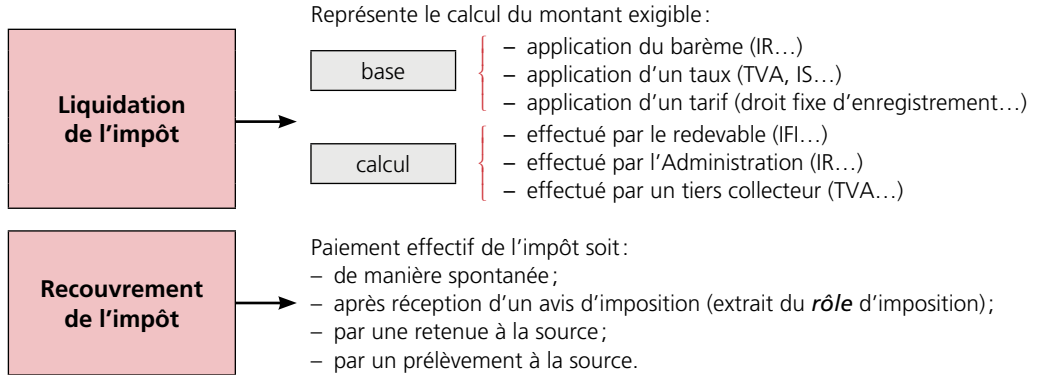
La *classification économique* distingue :



4 Les éléments de la technique fiscale

Pour l'établissement de l'impôt, l'Administration fiscale agit dans un *cadre rigide* qui prend en compte plusieurs principes :





5 L'administration fiscale

L'administration fiscale comprend *deux directions générales* placées sous l'autorité du ministère de l'Économie et des Finances.

A – La direction générale des finances publiques (DGFIP)

Les missions de la DGFIP relative à la fiscalité et à la gestion publique sont les suivantes :

- concevoir et élaborer les textes législatifs relatifs à la fiscalité, au cadastre et à la publicité foncière ;
- établir les impôts ;
- contrôler les déclarations fiscales ;
- recenser le patrimoine foncier et conserver les actes relatifs aux immeubles ;
- recouvrer les recettes publiques ;
- contrôler et exécuter les dépenses publiques ;
- produire l'information budgétaire et comptable ;
- offrir des prestations d'expertise et de conseil financier ;
- gérer la clientèle des dépôts de fonds au Trésor ;
- piloter la stratégie immobilière de l'État.

Désormais, les particuliers comme les professionnels bénéficient d'un interlocuteur fiscal unique pour l'ensemble des démarches fiscales :

- déclarations et paiements des impôts ;
- réclamations.

On distingue :

Interlocuteur unique des entreprises	La direction des grandes entreprises (DGE)	pour les entreprises dont le CAHT ou le total de l'actif brut du bilan est supérieur à 400 M€
	Le service des impôts des entreprises (SIE)	pour les PME, les professions libérales, les artisans, les commerçants et les agriculteurs
Interlocuteur unique des particuliers	Guichet fiscal unique	dans les villes et les communes

Par ailleurs, le site *impots.gouv.fr* est le point d'accès unique à l'ensemble des sites de la DGFIP et à leurs services.

B – La direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI)

La direction générale des douanes et des droits indirects assure notamment des *missions fiscales*.

Ses services sont chargés de :

- percevoir les droits de douane, à l'importation ;
- contrôler les exportations ;
- percevoir les droits d'accises sur les alcools, les tabacs et les produits pétroliers ;
- participer au contrôle du recouvrement de la TVA dans les échanges intracommunautaires.

À NOTER • Les entreprises peuvent, sur demande, régler certains impôts (impôt sur les sociétés, TVA, taxes et participations sur les salaires) par imputation de créances fiscales (crédit de TVA, crédit d'impôt, excédent d'impôt sur les sociétés...).